

DÉLIBÉRATION N° 1

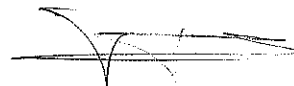
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MASSE
DU 1^{er} AVRIL 2009**

Vu le décret n° 97-1181 du 24 décembre 1997 modifié, portant statut de l'Etablissement public administratif « la Masse des douanes » et notamment son art. 16 ;

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration adopte l'ordre du jour de la séance du conseil d'administration du 1^{er} avril 2009.

Fait à Montreuil, le 1^{er} avril 2009

Le président,



Jérôme FOURNEL

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 1^{er} AVRIL 2009 ORDRE DU JOUR

POINTS DONNANT LIEU À DÉLIBÉRATION

- Approbation de l'ordre du jour de la séance (pages 3 à 5)
- Approbation du PV du conseil d'administration du 19 novembre 2008 (pages 6 à 40)
- Rapport annuel d'activité 2008 (pages 41 à 47)

Points juridiques :

- Résiliation de la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec Seine Manche Immobilière (SMI) (pages 49 à 51)
- Approbation de la mise à jour des conventions entre la DGDDI et l'EPA (pages 52 à 61)

Points budgétaires et financiers :

- Approbation du compte financier 2008 (compte-rendu de la CAVC) (pages 63 à 72)
- Affectation du résultat net comptable de l'exercice 2008 (pages 73 à 74)
- Décision modificative n° 1 au budget 2009 (pages 75 à 95)
- Programmation immobilière complémentaire (pages 96 à 100)
- Remises aux domaines des cités suivantes : Caudebec en Caux, Chaumont, Herboure, Le Verdon, Modane, Vallorcine, St Louis ISL, et Villers Le Lac (pages 101 à 117)
- Transfert à la DGDDI d'une parcelle de terrain à Bourg-Madame, en vue de l'agrandissement de la brigade (pages 118 à 120)
- Admissions en non-valeur (pages 121 à 128)
- Remise gracieuse (pages 129 à 133)

POINTS D'INFORMATION

- Présentation d'un plan d'action à cinq ans (page 135)
- Présentation du nouveau protocole de contrôle financier avec le CBCM (pages 136 à 141)
- Résiliation de la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec la société La Rance (pages 142 à 143)

QUESTIONS DIVERSES (pages 144 à 146)